



# QUI HABITE DANS LE LOGEMENT SOCIAL EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ?

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU PARC LOCATIF SOCIAL

L'enquête sur l'occupation du parc social (OPS) au 1<sup>er</sup> janvier 2024 est riche d'enseignements sur les caractéristiques des ménages logés dans le patrimoine des organismes Hlm et des SEM (Sociétés d'Économie Mixte) d'Auvergne-Rhône-Alpes. Cette source permet en effet de disposer d'informations sur l'occupation du parc et sur son évolution. Son analyse peut être utilement complétée par les principales données du répertoire des logements locatifs sociaux (RPLS) du 1<sup>er</sup> janvier 2024, ainsi que par des données issues de l'infocentre du système national d'enregistrement de la demande de logement social (SNE).

Les données présentées dans cette enquête permettent de donner à voir les caractéristiques du parc social et de son occupation sur les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces données à l'échelle départementale peuvent néanmoins masquer les disparités qui peuvent exister entre les territoires. C'est pourquoi les données des principales intercommunalités sont présentées dans les fiches synthétiques départementales.

### Principes de l'enquête OPS

Le principe de l'enquête Occupation Sociale du Parc (OPS) a été institué par la loi du 4 mars 1996 relative au Supplément de Loyer de Solidarité (SLS). Depuis 1997, les ménages présents dans le parc locatif social sont systématiquement interrogés par les organismes tous les deux ans.

### Champ d'application

L'enquête porte sur l'ensemble des logements sociaux appartenant ou gérés par les organismes d'Hlm et les SEM, qu'ils soient conventionnés ou aient bénéficié d'un concours financier de l'État avant 1977. En sont exclus : les logements-foyers, résidences sociales, CHRS, logements de fonction et logements financés sans aide de l'État (ILN, PLI, PLS de 1992 à 1993 notamment).

### Principes de l'enquête RPLS

Le répertoire des logements locatifs sociaux a été créé par la loi du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion. Il prend la suite de l'EPLS (Enquête sur le parc locatif social), réalisée jusqu'en 2010 auprès des bailleurs sociaux. L'enquête RPLS est actualisée annuellement.

### Champ d'application

Les bailleurs sociaux interrogés sont les organismes Hlm, les SEM, et les opérateurs agréés pour la maîtrise d'ouvrage d'insertion. Les organismes intervenant à titre de gestionnaire ne sont pas intégrés dans le RPLS.



## DONNÉES DE CADRAGE ISSUES DU PORTAIL CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION SOCIALE

Résidences principales **3 808 310**

Logements sociaux en vacance commerciale de plus de 3 mois **7 238** soit 1,2 % des logements sociaux

Logements sociaux **604 749** soit 15,9 % des résidences principales

Ménages étudiés **447 278** soit 74 % des logements sociaux

Logements sociaux en QPV **142 785** soit 23,6 % des logements sociaux

Emménagés récents **72 022** soit 16,1 % des ménages étudiés

 Un parc inscrit dans un marché du logement globalement tendu

8,2% de mobilité régionale

1,3% Un faible taux de vacance structurel

5,8 demandes pour 1 attribution



 Un parc abordable pour les familles modestes

46% de logements à loyer très abordable

6,4 €/m<sup>2</sup> Loyer moyen (surface habitable)



 Une augmentation des ménages modestes dans le parc

20% des plafonds PLUS

=

419 €

de ressources mensuelles pour une personne seule  
813 € de ressources mensuelles pour un ménage de 4 personnes

1/5e

des ménages dans le parc ont des ressources en dessous de 20% des plafonds PLUS

23%

des emménagés récents ont des ressources inférieures en dessous de 20% des plafonds PLUS



« Les bailleurs sociaux, acteurs indispensables du logement des plus fragiles »



## L'activité des occupants majeurs

43 %

des majeurs ont un emploi

23 %

de retraités



## Une progression continue de la part des ménages « isolés »

2/3

des ménages sont des ménages « isolés »

41 %

de personnes seules

39 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes

23 %

de familles monoparentales

9 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes

12 %

de familles nombreuses

9 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes



## Un enjeu d'adaptation du parc au vieillissement

15 %

d'occupants âgés de 65 ans et plus

21 % de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes

*Cette publication à vocation de donner à voir  
de l'occupation du parc social  
en Auvergne-Rhône-Alpes  
et de ses évolutions.*

Pour en savoir plus contactez :

**Aïcha Mouhaddab,**  
*Directrice d'AURA Hlm*  
[a.mouhaddab@aura-hlm.org](mailto:a.mouhaddab@aura-hlm.org)

**Pierre Useo**  
*Chargé de projets politiques sociales  
et territoriales de l'habitat d'AURA Hlm*  
[p.useo@aura-hlm.org](mailto:p.useo@aura-hlm.org)

**AURA Hlm**  
5 place des Frères Voisin, 69008 LYON  
Tél. : 04 78 77 01 07 - Mail : [aurahlm@aura-hlm.org](mailto:aurahlm@aura-hlm.org)

[aura-hlm.org](http://aura-hlm.org)

